

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

66230 ↗

Déclaration de Maladie : N° P19- 0003251

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6927

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Benali Rachida

Date de naissance :

1965

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : 2 232,70 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11 AVR. 2021

Nom et prénom du malade : Amri Kh. Rachida

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Covid 19

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca le 11/4/2021

Le : 01/04/2021

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° P19- 0003251

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 6927

Nom de l'adhérent(e) :

2 232,70

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 AVR 2011	Cat. BCS	1	200.00	Dr. Hassan PRATICIEN EN CHIRURGIE GÉNÉRALE en Diabète et Médecin de famille "Ha El Baladi" 80-91

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	01/04/2021	532.70

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28/04/21	T051 T Radiologie	1500 dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

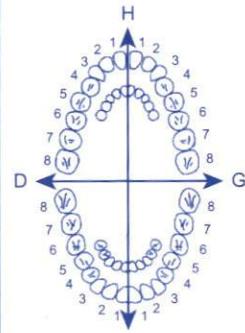
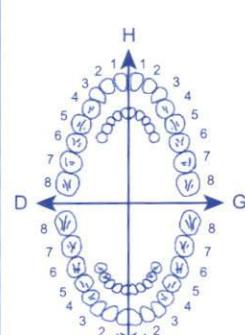
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		Coefficient DES TRAVAUX
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		MONTANTS DES SOINS
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور حسن شام

LOT : 5031
UT-AV: 11-22
P.P.V : 60 DH 00

PPV : 15,80
D.H.B. 9
PER 12 / 23
LOT J 3 4 9 9
S 1

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain seba Casablanca
Tavanic 500mg, cp 10 b7
P.P.V : 205,00 DH

6 118001 080830

LOT : 5031
UT-AV: 11-22
P.P.V : 60 DH 00

Universitaire en diabétologie
en Diététique médicale et Nutrition
aire en échographie clinique

gence

PPV 40DH90

EXP 11/2023

LOT DN039 35

Diabète

الطب العام

دبلوم جامعي في مرض السكري
دبلوم جامعي في الحمية الطبية والتنقية

دبلوم جامعي في الفحص بالصدري
من كلية الطب مونبولي - فرنسا

التخطيط الكهربائي للقلب

عضو الجمعية الفرونوكوفونية لمرض السكري
بالموعود

الدار البيضاء، في

1 AVR. 2021

Rachid

PPV (DH) :

42,00

Casablanca, le

9 =

Bn Hc

PPV: 56,30 DH
LOT: 2019D
EXP: 10/2022

LOT 201061
EXP 05/2022
PPV 82.10DH

60.00

Predni

20 - 20

S.V

Sup

le urt 20g

MARZAX

200 mg 2x2

100 mg

S.V

1/2 g

200 mg

A

Tavanac

200 mg

205.00

100 mg

S.V

15.80

100 mg

15.30 x 2

100 mg

S.V

146. زنقة مولاي ادريس وهي البلدة - الدار البيضاء - الهاتف: العيادة : 05 22 80 91 91 - المستعجلات: 06 61 20 14 20
146, Rue Moulay Idriss, Hay Baladia - Casablanca - Tél.: C. 05 22 80 91 91 Urgences : 06 61 20 14 20

E-mail : dr.chahid@gmail.com - ICE : 001784669000045

Dr. Hassan CHAHID
PRATICIEN Echographiste
en Diabète et
"clinique" de El Baladia
Address: Hay Baladia
Casablanca - 10000
Tél: 05 22 80 91 91

40.90
6)

Zha8km 45grs
Type 2.



56.30



82.10

9)

D un 20grs
TMB 11P



Lorenne



~ - h 15

M. e 20m 20g / my
TBL 27



532.70



JL

OMNIPRACTICIEN

Diplôme universitaire en diabétologie

Diplôme universitaire en Diététique médicale et Nutrition

Diplôme universitaire en échographie clinique

Faculté de Médecine Montpellier France

ELECTROCARDIOGRAMME

Membre de la Société Francophone du Diabète
sur rendez-vous**الطب العام**

Diplôme universitaire en diabétologie

Diplôme universitaire en Diététique médicale et Nutrition

Diplôme universitaire en échographie clinique

Faculté de Médecine Montpellier France

ELECTROCARDIOGRAMME

Membre de la Société Francophone du Diabète
sur rendez-vous

Casablanca, le 01 AVR. 2021

الدار البيضاء، في

M^{me} - Dr Ali Rachid

Tmm thorax



Dr. HASSAN CHAHID
OMNIPRACTICEN Echographie Clinique
D.U. en Diabétologie
146, Rue Moulay Idriss, Hay Baladia - Casablanca
(au dessus de la pharmacie Hay Baladia)
Tél.: C. 05 22 80 91 91 - Urgences : 06 61 20 14 20



Service de Radiologie et d'imagerie diagnostique et interventionnelle

F A C T U R E

N°: C1957/2021

Patient	Médecin traitant	Date de consultation
Mme. BENALI Rachida	CHAHID Hassan	02/04/2021
Assurance		P.C. N°
AUCUNE		

LIBELLE	Qté	Prix U.	Montant
TDM THORACIQUE SANS INJECTION	1	1 200,00	1 200,00
TOTAL HONORAIRES			1 200,00
Frais clinique	1	300,00	300,00
TOTAL CLINIQUE			300,00

Montant Total	1 500,00 Dhs	
	Réglés	1 500,00 Dhs
	Restant	0,00 Dhs

Arrêté la présente facture à la somme de :

MILLE CINQ CENT DIRHAMS ET ZERO CENTIMES





Service de Radiologie et d'imagerie diagnostique et interventionnelle

Le 02/04/2021

NOM: Mme BENALI RACHIDA

SCANNER THORACIQUE

Technique:

Acquisition hélicoïdale sans injection du PCI avec reconstructions MPR.

Résultats

Absence de lésion pulmonaire d'allure évolutive visible.

Absence d'adénopathies médiastino-hilaires de taille significative.

Absence d'épanchement pleuropéricardique.

Absence de lésions osseuses d'allure évolutive.

Conclusion :

TDM thoracique ne révélant pas d'anomalie significative.

Bien Confraternellement

